

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 25 octobre 2021

N° CP-2021-9-5-3

### **5<sup>ème</sup> Commission**

Commission Jeunesse, sport, réussite éducative et bilinguisme

### **Service instructeur**

Service jeunesse

### **Service consulté**

## **PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR LE FINANCEMENT DE 4 POSTES AU TITRE DU FONDS DE COOPERATION A LA JEUNESSE ET A L'EDUCATION POPULAIRE (FONJEP) ET POUR LE FINANCEMENT DU PROGRAMME "BOOSTER"**

Résumé : Les postes "FONJEP" sont des aides versées par l'intermédiaire du Fonds de Coopération à la Jeunesse et à l'Education populaire (FONJEP) pour le compte de l'État à des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Ces aides viennent soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié. Les collectivités sont encouragées à compléter le financement.

Par ailleurs, le programme "Booster" est un dispositif, mis en oeuvre par Unis-Cité Alsace, qui propose à des jeunes en situation de décrochage de s'engager dans un volontariat en service civique.

Il est proposé la reconduction du financement complémentaire de 4 postes FONJEP sur le territoire haut-rhinois, pour un montant total de 32 000 €, ainsi que le versement d'une subvention de 12 667 € pour la poursuite du programme "Booster".

### **1. Aide au financement de 4 postes « FONJEP » (Fonds de Coopération à la Jeunesse et à l'Éducation Populaire) sur le territoire haut-rhinois**

Les « Postes FONJEP » (Fonds de Coopération à la Jeunesse et à l'Education populaire) sont alloués, d'une part, par la Direction Départementale pour la Cohésion Sociale et la Protection des Populations du Haut-Rhin (DDCSPP 68) et, d'autre part, par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des sports et de la Cohésion sociale (DRDJSCS) Grand Est, à l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt, à des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Ces aides versées par l'Etat, d'un montant de 7 000 € à 8 000 €, viennent soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié. Les collectivités sont encouragées à compléter le financement.

Dans ce contexte, le Conseil départemental du Haut-Rhin allouait un financement complémentaire à celui de l'Etat, à hauteur de 8 000 € par poste et par structure, à des associations d'éducation populaire, têtes de réseau départementales, retenues dans le cadre de ce dispositif d'Etat, à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt.

Il est proposé que la Collectivité européenne d'Alsace reconduise ces financements pour une enveloppe équivalente de 32 000 €, correspondant à 4 postes.

En 2020, ces 4 postes étaient attribués à la Fédération Départementale des Foyers Clubs du Haut-Rhin, à l'association Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne du Haut-Rhin (MRJC), à l'Union départementale des Centres Sociaux et Socio-Culturels et à la Ligue de l'Enseignement du Haut-Rhin.

Le poste jusqu'à présent financé pour le Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne du Haut-Rhin (MRJC) a été fermé en 2020 et ne fait par conséquent plus l'objet d'un financement par l'Etat.

Par ailleurs, à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt lancé en 2020, l'association Les Pupilles de l'Enseignement Public d'Alsace (PEP Alsace) est devenue bénéficiaire du financement d'un poste FONJEP par l'Etat. La structure a en effet recruté en début d'année 2021 un chargé de mission « inclusion » qui développe des actions autour de tout type de handicap, social, physique ou mental, notamment dans le milieu périscolaire. Il est proposé d'allouer à cette structure un financement complémentaire.

Ainsi, au titre de l'année 2021, il est proposé de renouveler le soutien financier à 4 postes FONJEP à hauteur de 8 000 € pour 3 des structures bénéficiaires en 2020 :

- la Fédération Départementale des Foyers Clubs du Haut-Rhin ;
- l'Union départementale des Centres Socio-Culturels ;
- la Ligue de l'Enseignement du Haut-Rhin ;
- ainsi qu'au PEP Alsace, nouvellement bénéficiaire d'un poste FONJEP.

L'ensemble de ces financements représente un total de 32 000 €.

## **2. Attribution d'une subvention à Unis-cité Alsace pour la mise en œuvre du programme « Booster », service civique alterné pour les jeunes décrocheurs, sur le territoire bas-rhinois**

Le Département du Bas-Rhin s'est mobilisé dès 2010 pour développer l'accueil de volontaires en service civique au sein de la collectivité. Convaincu de l'intérêt de cette mesure, il a souhaité donner cette opportunité à des jeunes en situation de décrochage (Action inscrite au Plan d'Actions Enfance Jeunesse Famille de juin 2018).

Pour ce faire, la collectivité s'est appuyée sur son partenaire Unis-Cité Alsace pour développer le dispositif « Booster » dont l'objectif principal est la remobilisation de jeunes en panne de projet d'avenir. Il leur est proposé de contribuer à des missions relevant du volontariat en service civique, pour leur permettre, par une action au service des autres, de créer de l'utilité sociale et de la confiance en soi.

Chaque action concerne 20 jeunes de 16 à 30 ans dont la moitié est mineure. Les jeunes sont mobilisés via les partenaires du territoire (Unités Territoriales d'Action Médico-Sociale, Missions locales, Education nationale, associations de prévention spécialisée, centres socioculturels).

Une première expérimentation menée en 2018/2019 sur le territoire d'action de Haguenau a obtenu des résultats probants. En effet, 13 jeunes sur les 19 présents au départ sont sortis du dispositif remobilisés avec de réelles perspectives d'emploi (CDD, intérim) ou de formation (BTS, BPJEPS, espaces verts, BAFA, parfois en alternance).

A la suite de cette expérience, il a été convenu de renouveler l'expérience en 2019/2020 et de l'étendre avec la constitution d'un second groupe, sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

Le programme « Booster » alterne mission de service civique et remobilisation scolaire de la manière suivante :

- 3 jours/semaine en service civique avec Unis-Cité pour vivre des projets de solidarité en équipe ;
- 2 jours/semaine en lycée pour retrouver l'envie d'apprendre et découvrir des formations/métiers.

Malgré une année impactée par la crise sanitaire liée au Covid-19, des résultats ont été atteints : un recrutement de qualité (des jeunes issus de la diversité, engagés), des missions variées et adaptées aux profils de volontaires accueillis, une alternance service civique/Education Nationale qui facilite la reprise d'études des mineurs.

Il est proposé de renouveler le soutien financier au titre de l'année 2020/2021 pour deux groupes de jeunes décrocheurs, à hauteur de 12 667 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer des subventions de fonctionnement pour un montant total de 44 667 €, selon le détail joint en annexe 1 du présent rapport ;
- D'approuver les termes du projet de convention à conclure avec l'association Unis-Cité Alsace, joint en annexe 2 du présent rapport ;
- De m'autoriser à signer cette convention.

Il est précisé que ces subventions feront l'objet d'un versement unique.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur l'imputation budgétaire suivante : Opération P2070004 - ligne 65-65748-338-43.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président

A blue ink signature, appearing to be 'F. Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY